

Image not found or type unknown



Nature d'une terrasse : construction annexe ?

Par **FERNAND12**, le **24/04/2008** à **18:54**

Bonjour,rnrnJe cherche une preuve quelconque qu'une terrasse consistant en un cube sur parpaings d'1,50 m de haut accolé à une maison préexistante, constitue une "construction annexe".rnrnEn effet, l'autorisation d'édifier des constructions annexes est strictement encadrée par notre cahier des charges.rnrnMerci de vos lumières en matières de textes juridiques, et / ou de jurisprudence.rnrnFERNAND12